CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E130474** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE 02/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 2002B00219

Siret : 442 780 102 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0045767/L

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 10235504Y1803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 10235504Y1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : MENUISERIE DU CANTON

3 IMPASSE DE LA PROSPERITE
62140 MARCONNE

Téléphone : 03 21 81 89 57 **Fax :**

Portable : 06 30 29 59 82

Responsabilité légale :
DELENCLOS GUILLAUME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : menuiserie.canton@orange.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 411 850 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	26/08/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	11/10/2023
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	7	30/08/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	2	26/08/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 16:08

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E130474** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE **02/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2002
Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 2002B00219

Siret : **442 780 102 00020**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 0045767/L

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 10235504Y1803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 10235504Y1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **MENUISERIE DU CANTON**

3 IMPASSE DE LA PROSPERITE
62140 MARCONNE

Téléphone : 03 21 81 89 57 **Fax :**
Portable : 06 30 29 59 82

Site Internet :
E-mail : menuiserie.canton@orange.fr

Responsabilité légale :
DELENCLOS GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	26/08/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	11/10/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/08/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 16:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.